

25 septembre 2025

GATINEAU
POUR
LA
VIE



Étude d'opportunité du chemin Vanier

Avancement de l'étude

Pour information

Service de la Mobilité

Commission sur les transports, les
déplacements durables et la sécurité



Objectif de la présentation



INFORMER

État d'avancement de l'étude d'opportunité
du chemin Vanier, entre le chemin Pink et le
chemin d'Aylmer

Plan de la présentation

01

Mise en
contexte

02

Structure du
projet et mandat

03

Vision et objectifs

04

Étude des besoins
Situation actuelle

05

Prochaines étapes

06

Annexes

Mise en contexte



GATINEAU

Mise en contexte

Motifs du projet

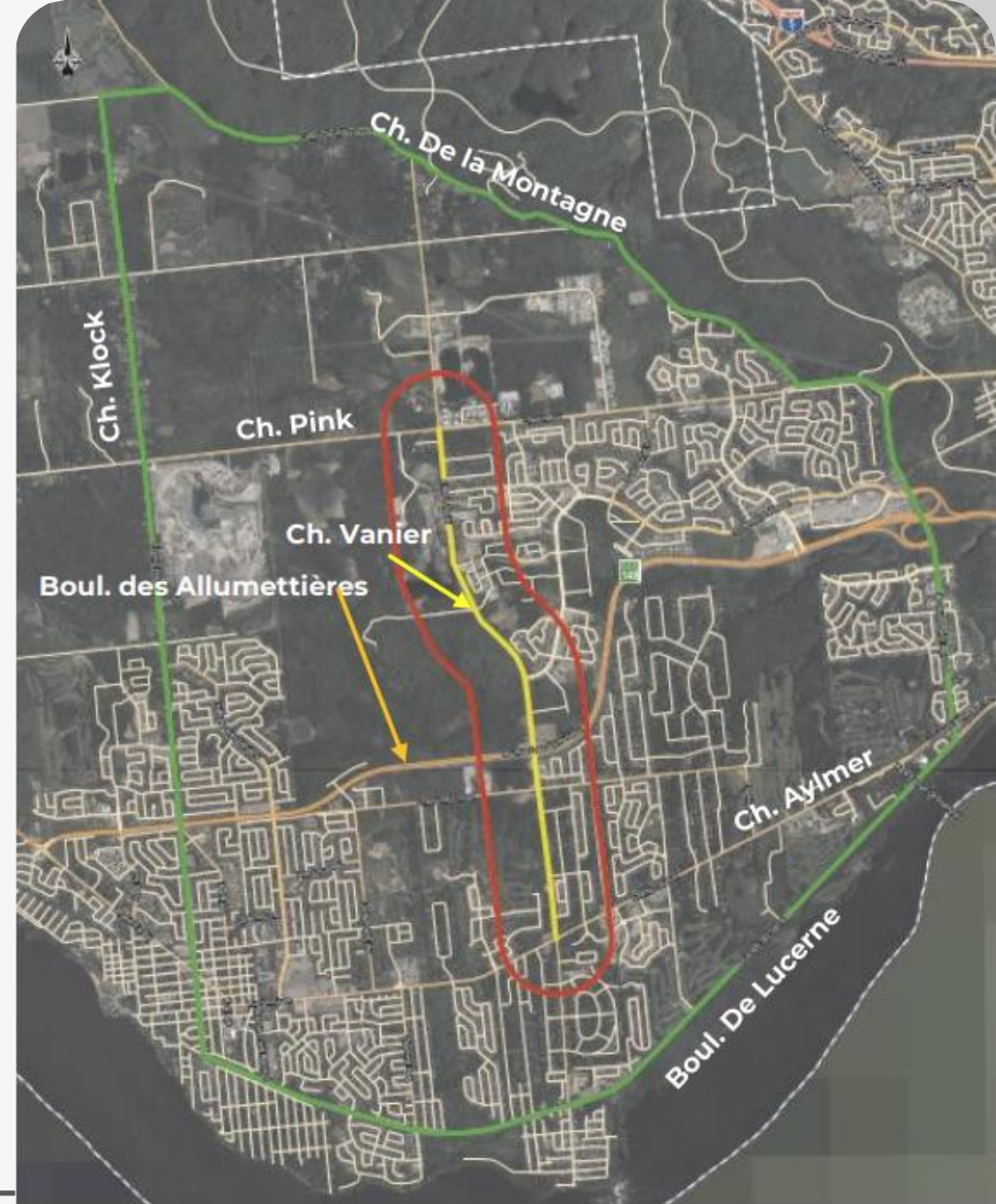


- Afin d'améliorer les enjeux liés à la mobilité et au développement immobilier et démographique, la Ville de Gatineau souhaite étudier la possibilité de revoir l'aménagement du chemin Vanier.
- Pour ce faire, la Ville de Gatineau a octroyé un mandat en 2024 à la firme de consultants WSP pour réaliser une étude d'opportunité et une étude d'impact sur l'environnement.

Zone à l'étude

Dans le cadre de l'étude d'opportunité et d'impacts sur l'environnement, les zones d'études sont définies comme suit :

- La **zone d'intervention** se limite à l'emprise du chemin Vanier ciblé par le projet;
- La **zone d'étude locale** du projet inclut le territoire compris dans un rayon de 500 m du tronçon de 5 km du chemin Vanier ciblé par le projet;
- La **zone d'étude élargie** correspond à un quadrilatère plus vaste que la zone d'étude locale, qui inclut le chemin de la Montagne au nord, le chemin Klock à l'ouest, le boulevard Lucerne au sud et le boulevard Saint-Raymond à l'est.



Légende

- Zone d'intervention
- Zone d'étude locale

- Zone d'étude élargie
- Limite municipale

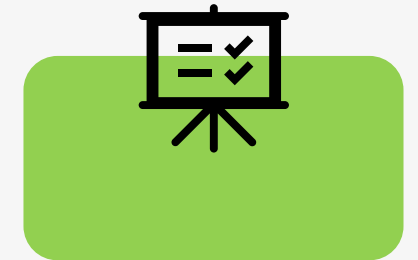
Structure du projet et des études



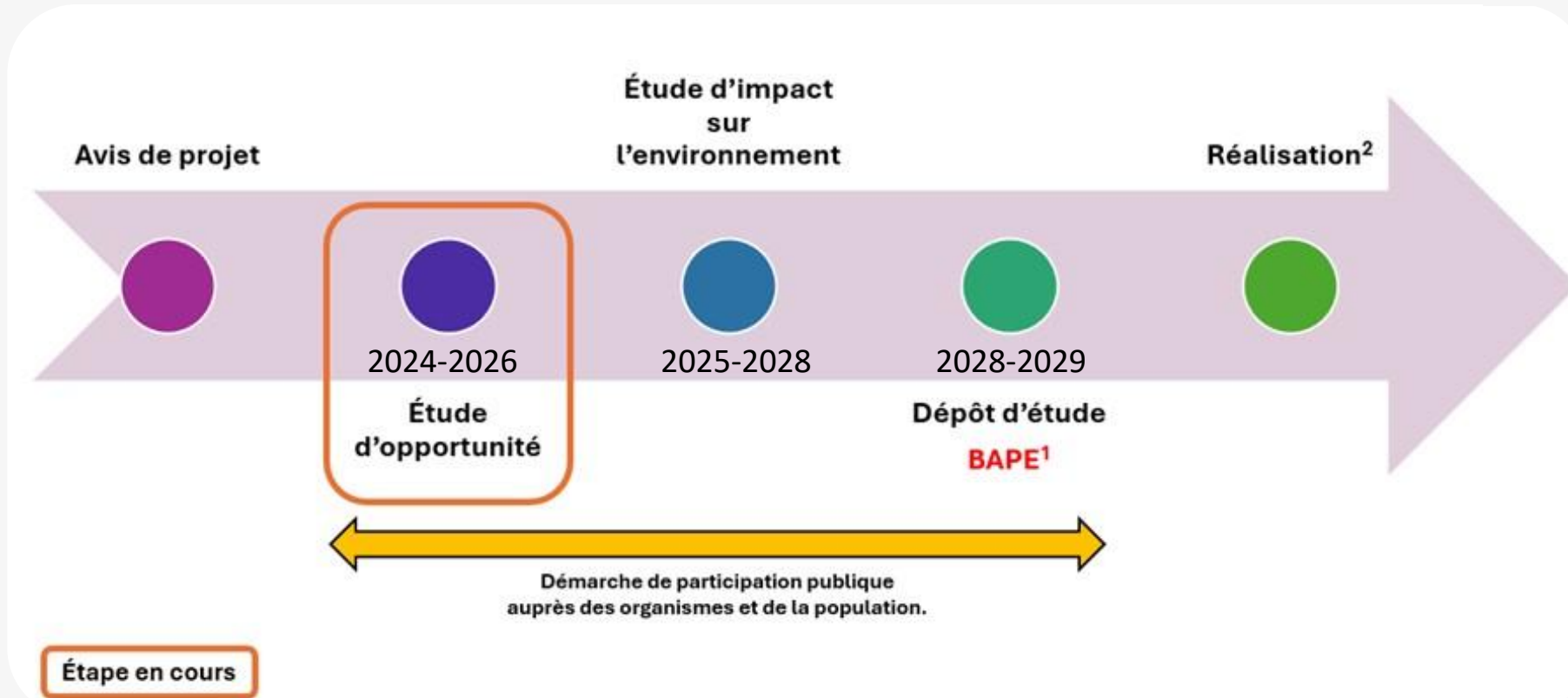
GATINEAU

Portée des études

- En raison du nombre de voies, de la longueur et de la largeur moyenne de l'emprise de l'élargissement potentiel, ce projet est assujéti à la procédure d'évaluation et d'examen des impacts sur l'environnement.
- Le mandat de WSP prévoit donc de réaliser une **étude d'opportunité** et une **étude d'impact sur l'environnement (EIE)**.
 - L'étude d'opportunité permettra de confirmer les besoins et la solution d'élargissement, incluant l'insertion d'un mode structurant de transport en commun.
 - L'étude d'impact sur l'environnement permettra d'évaluer les impacts et d'identifier les mesures d'accompagnement du projet pour en assurer son acceptation.
 - Les démarches de consultation publiques et d'analyses environnementales sont encadrées par le MELCCFP.



Phases du projet



¹ La période d'information publique du BAPE (Bureau d'audiences publiques sur l'environnement) est initiée par le ministre une fois l'étude d'impact jugée recevable.

² La réalisation comprend l'étape de conception et d'exécution des travaux.

Structure des études

Étude des besoins

Conditions actuelles ✓

Condition anticipés (2046) ✓

Vision et objectifs ✓

Mesures potentielles et pistes de solution

Étude des solutions

Élaboration des scénarios

Impacts des différents scénarios

Estimation des coûts des scénarios

Analyse de risque

Analyse multidomaine (AMD)

Solution privilégiée

Plan de mise en œuvre de la solution

Étude d'impacts sur l'environnement

Mise en contexte et justification du projet ✓

Description du milieu de réalisation de projet ✓

Détermination des variantes de réalisation

Détermination des enjeux

Plans d'avant-projet définitif

Analyse des impacts du projet et atténuation des impacts

Plan préliminaire des mesures d'urgence

Étude d'opportunité



Démarche de consultation publique lors des études

Avis de projet

Septembre – Novembre 2023

☐ Dépôt de l'avis de projet

- Consultation sur les enjeux organisée par le MELCCFP

Étude d'opportunité

Septembre 2024 – Décembre 2026

☐ Étude des besoins

- Atelier avec les acteurs du milieu
- Présentation à la CTDDS

☐ Étude des solutions

- Atelier avec les acteurs du milieu
- Consultation publique numérique

☐ Rapport d'étude d'opportunité

- Réunion publique de consultation en ligne
- Présentation à la CTDDS

Étude d'impact sur l'environnement

Avril 2026 – Décembre 2028

☐ Détermination des impacts

- Atelier avec les acteurs du milieu
- Consultation publique numérique
- Présentation à la CTDDS

☐ Dépôt d'ÉIE

- Période d'information publique du BAPE
- Si demandé, organisation d'Audiences publiques

11

Page dédiée au projet sur le site de la Ville de Gatineau:

[Projet d'élargissement du chemin Vanier, entre le chemin Pink et le chemin d'Aylmer - Ville de Gatineau](#)

Vision et objectifs



GATINEAU

Vision pour le projet



Le chemin Vanier est un axe structurant du réseau de déplacement de la Ville de Gatineau. Son aménagement permet une urbanisation moderne dans son emprise qui comprend des infrastructures pour le transport collectif et les mobilités actives et supporte un développement immobilier cohérent dans sa périphérie. Ce projet répond ainsi aux besoins de mobilité durable actuelle et future pour tous les usagers et il accompagne le développement urbain des secteurs qu'il dessert et de la Ville. ¹

¹ Énoncé de vision développé par la Ville de Gatineau et WSP

Objectifs du projet

1

Permettre une circulation efficace et prioritaire du transport collectif

2

Prévoir des aménagements connectés, conviviaux et sécuritaire pour le vélo et la marche

3

Assurer la fonctionnalité de l'axe pour le modèle de déplacement en automobile

4

Créer un milieu de vie dynamique et convivial aux abords du chemin Vanier

5

Limiter l'empreinte écologique du projet



Synthèse de l'étude des besoins – Situation actuelle



GATINEAU

Synthèse de la situation actuelle

Mobilité



- Il y a peu d'alternatives au chemin Vanier pour effectuer des déplacements véhiculaires dans l'axe nord-sud.
- Le carrefour des Allumetières/Vanier est à saturation et représente le goulot de circulation du réseau à l'étude.
- La saturation du carrefour des Allumetières/Vanier impact la performance des lignes de transport en commun, principalement sur le tronçon entre le boulevard du Plateau et le chemin McConnell dans les deux directions.
- Il y a absence d'aménagement pour mode actif sur la majorité des tronçons du chemin Vanier: inconfortable et peu sécuritaire en raison du haut volume de véhicule et les vitesses permises.

Synthèse de la situation actuelle

Territoire et environnement



- La **croissance démographique** crée des besoins importants en logements abordables et adaptés aux différents ménages.
- **Manque de mixité** dans les usages, ce qui peut contribuer à générer des déplacements véhiculaires.
- La présence de **terrains vacants** offre un potentiel de densification du cadre bâti et de diversification des usages.



- **Aire protégée:** Aucun habitat faunique protégé par la Loi sur la conservation et la mise en valeur de la faune, aucune aire protégée du MELCCFP, ni aucun écosystème forestier exceptionnel ne se trouve dans la zone à l'étude.
- **Milieux humide et hydrique :** Six cours d'eau et 16 milieux humides. Quatre espèces floristiques à statut particulier ont été répertoriées dans la zone à l'étude.
- **Faune:** Occurrences pour dix espèces fauniques en situation précaire ainsi que sept occurrences masquées dans un rayon de 5 km de la zone d'intervention du projet.

Synthèse de la situation actuelle

Consultation des acteurs du milieu



- Un premier atelier de consultation avec les acteurs du milieu a eu lieu en février 2025.
- 30 personnes représentant 23 organisations ont participé à cette activité participative.
- Les principaux constats relèvent des enjeux et des opportunités de mobilité, de transport actif, de transport en commun, de développement urbain et d'environnement.
- Les éléments relevés lors de cette rencontre seront pris en compte dans l'étude des solutions et dans les prochaines étapes.
- Un deuxième atelier de consultation avec les acteurs du milieu aura lieu en 2026 afin de discuter des pistes de solution.

Prochaines étapes



GATINEAU

Échéancier du projet

Livrables	Échéance
Étude des besoins – Situation actuelle	Printemps 2025
Étude des besoins – Situation projetée	Automne 2025
Étude des solutions	Été 2026
Étude d'opportunité	Automne 2026 - CTDDS
Étude d'impact sur l'environnement	Automne 2028 - CTDDS

Merci !



GATINEAU

Annexes



GATINEAU

Synthèse de la situation actuelle

Mobilité



- Il y a peu d'alternatives au chemin Vanier pour effectuer des déplacements véhiculaires dans l'axe nord-sud.
- Le tronçon du chemin Vanier entre du Plateau et McConnell enregistre les débits véhiculaires les plus élevés (415 à 870 véhicules/h).
- Le carrefour des Allumetières/Vanier est à saturation et représente le goulot de circulation du réseau à l'étude.
- En période de pointe AM, le niveau de service global aux intersections varie entre D et E sur le tronçon à l'étude. Plusieurs mouvements aux intersections enregistrent des niveaux de service F.
- En période de pointe PM, les conditions de circulation sont plus difficiles, enregistrant des niveaux de service global E et F.

Synthèse de la situation actuelle

Mobilité



- Sept lignes d'autobus, excluant les lignes scolaires intégrées, circulent sur le tronçon du chemin Vanier.
- Treize (13) arrêts d'autobus sont présent sur le tronçon à l'étude.
- En période de pointe, jusqu'à 35 autobus emprunte le tronçon entre le boulevard du Plateau et le chemin McConnell.
- La saturation du carrefour des Allumetières/Vanier impacte la performance des lignes d'autobus principalement sur le tronçon entre le boulevard du Plateau et le chemin McConnell dans les deux directions.

Synthèse de la situation actuelle

Mobilité



- Il y a absence d'aménagement pour mode actif sur la majorité des tronçons du chemin Vanier.
- La circulation des cyclistes et piétons est généralement inconfortable dans la zone à l'étude, en raison de l'absence d'aménagement dédié ainsi que le haut volume de véhicule et les vitesses permises.
- Les niveaux de confort pour les piétons et cyclistes varient entre C et F pour les tronçons et les intersections dans la zone à l'étude.

Synthèse de la situation actuelle

Sécurité des déplacements



- Les collisions principalement concentrées au carrefour Allumettières/Vanier et sur le tronçon entre Allumettières et McConnell;
- La géométrie du chemin Vanier entre Allumettières et McConnell semble engendrer des enjeux de sécurité en raison des mouvements de virage à gauche aux différents accès du tronçon;
- Le nombre d'accidents dans la zone d'intervention est supérieur à la moyenne, mais la gravité des accidents est inférieure à la moyenne.

Synthèse de la situation actuelle

Territoire et population



- La croissance démographique crée des besoins importants en logements abordables et adaptés aux différents ménages.
- La diversification des types de ménages et le vieillissement de la population accentuent la variété des besoins en habitation.
- Les équipements et services publics doivent s'adapter à cette croissance et soutenir la qualité de vie de la population.
- La présence de terrains vacants offre un potentiel de densification du cadre bâti et de diversification des usages.
- La forte représentation des usages résidentiels et la forme de l'usage commercial de type megacentre ne favorise pas la mobilité durable.
- Le développement futur doit intégrer les intérêts et contraintes du milieu afin d'assurer une cohabitation harmonieuse et durable.

Synthèse de la situation actuelle

Environnement

Dans le cadre du projet, plusieurs caractérisations environnementales du milieu physique et humain ont été réalisées ou seront à réaliser, notamment en ce qui concerne les milieux humides et hydriques, la faune, la flore, les sols contaminés ainsi que le potentiel archéologique.

Voici les principaux constats des analyses réalisées à ce stade:

- **Qualité des sols** : Seize sources potentielles de contamination (remblais historiques, abat-poussières, etc.) ont été observées dans le cadre de la réalisation d'une évaluation environnementale des sites Phase I.
- **Milieux humide et hydrique** : Six cours d'eau, 16 milieux humides, sept types de formations végétales terrestres ont été retrouvés de part et d'autre du chemin Vanier. Quatre espèces floristiques à statut particulier ont été répertoriées dans la zone à l'étude.
- **Aire protégée**: Aucun habitat faunique protégé par la Loi sur la conservation et la mise en valeur de la faune, aucune aire protégée du MELCCFP, ni aucun écosystème forestier exceptionnel ne se trouve dans la zone à l'étude.
- **Faune**: Le CDPNQ rapporte des occurrences pour dix espèces fauniques en situation précaire ainsi que sept occurrences masquées dans un rayon de 5 km de la zone d'intervention du projet. Aucune espèce faunique en situation précaire n'a été relevée lors des travaux sur le terrain, notamment lors de l'inventaire ichtyen.
- **Potentiel archéologique**: En fonction de l'emprise potentielle projetée, 14 zones à potentiel moyen à fort ont été identifiées.



Synthèse de la situation actuelle

Consultation des acteurs du milieu



- Les principaux enjeux soulevés par les acteurs du milieu:
 - Observation de congestion routière récurrente, surtout à proximité du boulevard des Allumettières;
 - Manque d'infrastructures sécurisées causant un sentiment d'insécurité à pied et à vélo;
 - Insuffisance d'éclairage public à plusieurs endroits;
 - Insuffisance de la fréquence et de la couverture de l'offre de transport en commun;
 - Quartiers existants centrés sur l'automobile;
 - Densification urbaine importante dans le secteur du Plateau;
 - Nécessité de planifier des projets et de les réaliser rapidement;
 - Nécessité de réduire les nuisances sonores;
 - Crainte devant les risques d'expropriations;
 - Importance de la sauvegarde des milieux naturels.